



Service d'Accompagnement  
des Mères Lycéennes



## Rapport d'activité 2020- Dispositif SAMELY

---



## Sommaire

<b>Introduction</b>	p 3
<b>Le SAMELY en quelques chiffres</b>	p 3
<b>La scolarité des mères lycéennes</b>	p 4
<b>La mission de soutien en périnatalité et parentalité</b>	p 10
<b>Situation sociales des jeunes femmes :</b>	
Paris	p 14
Seine et Marne	p 17
Essonne	p 19
Seine Saint Denis	p 23
<b>Conclusion</b>	p 26

Le SAMELY est un service créé en 2013 par l'association des PEP75. Il accompagne chaque année des lycéennes enceintes ou mères, dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire. Il permet ainsi la construction d'un projet d'orientation scolaire et professionnel et lutte également contre l'isolement.

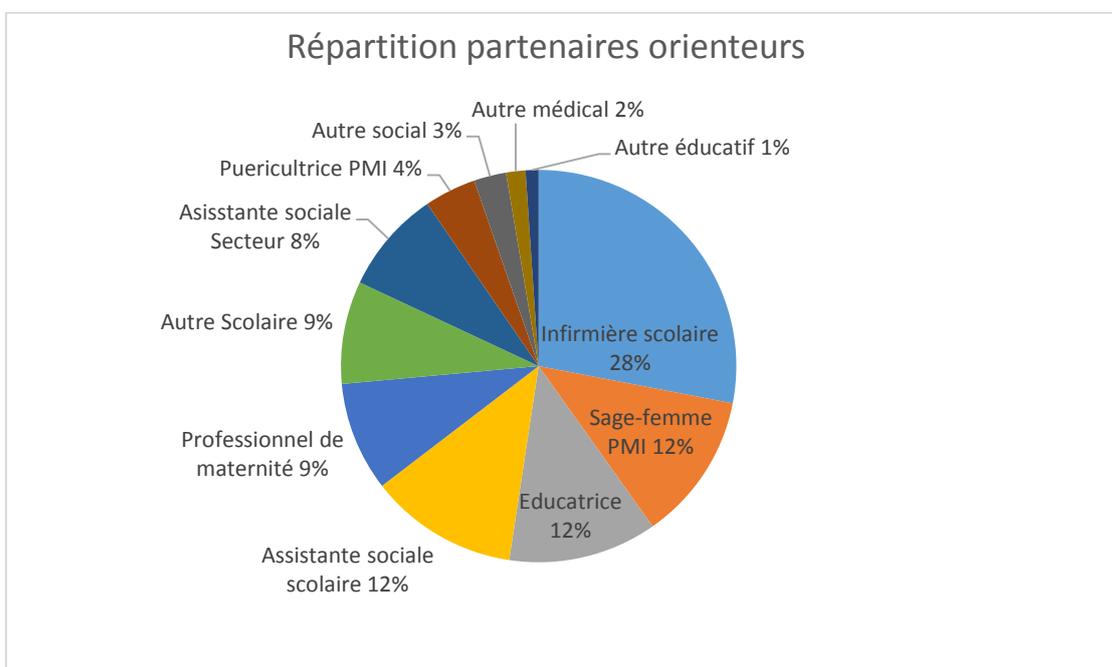
Le service a été mis en place en 2013 sur le département de Paris, il s'est développé ensuite en Seine-et-Marne et en Essonne en 2014, en lien avec les associations PEP départementales. Le département de la Seine-Saint-Denis est couvert également depuis le début de l'année 2019. En 2020, le contexte sanitaire et social a mis en évidence l'importance du service dans ses dimensions scolaires, sociales, éducatives et de protection de l'enfance.

## I- Le Samely en quelques chiffres en 2020

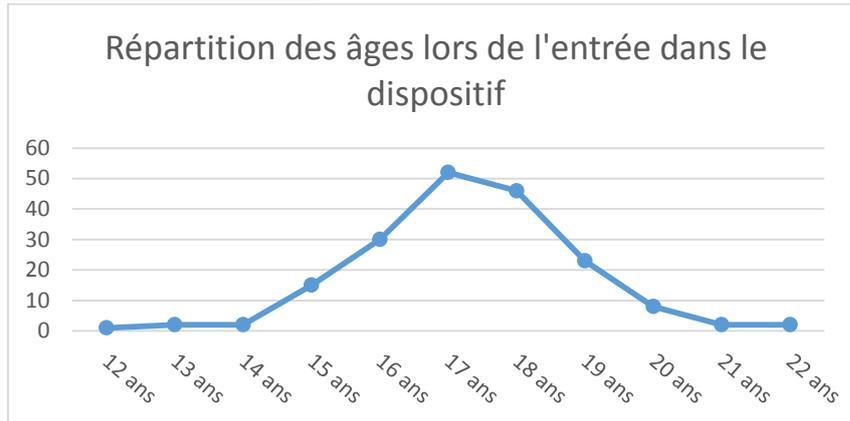
**205 lycéennes ont été accompagnées individuellement sur l'ensemble des territoires couverts :**

- **49 lycéennes accompagnées dans le département de Paris**
- **39 lycéennes accompagnées dans le département de la Seine-et-Marne**
- **56 lycéennes accompagnées dans le département de l'Essonne**
- **61 lycéennes accompagnées dans le département de la Seine-Saint-Denis**

### 1- L'orientation des lycéennes par les partenaires



## 2- La répartition des lycéennes par âge



→ En 2020, la moyenne d'âge lors de l'entrée dans le dispositif SAMELY est de 17,5 ans et 11% des jeunes femmes sont âgées de 15 ans et moins ( $\leq 15$  ans). Ces chiffres sont stables et n'ont pas évolué depuis l'année dernière.

- 56% des jeunes accompagnées sont mineures lors de leur entrée dans le service.

## II- La scolarité des mères lycéennes

L'année 2020 a été marquée par une alternance de périodes de scolarité « classique » et de périodes de confinement avec l'organisation d'une scolarité à distance.

Pendant le premier confinement, l'équipe du Samely a été contrainte d'arrêter les visites à domicile et les rendez-vous en présentiel. Elle est cependant restée mobilisée en proposant des rendez-vous réguliers aux lycéennes à distance via le téléphone ou les outils numériques afin de ne pas perdre le contact. L'ensemble des accompagnements ont ainsi pu se maintenir.

La période de confinement a été particulièrement difficile pour les lycéennes qui ont subi de fait une nouvelle interruption dans leur scolarité. Les élèves les plus touchées par cette crise sanitaire ont été celles vivant en situation d'isolement et de précarité importante : logement exigu, fermetures de nombreux services sociaux et associatifs engendrant des difficultés à subvenir aux besoins premiers...

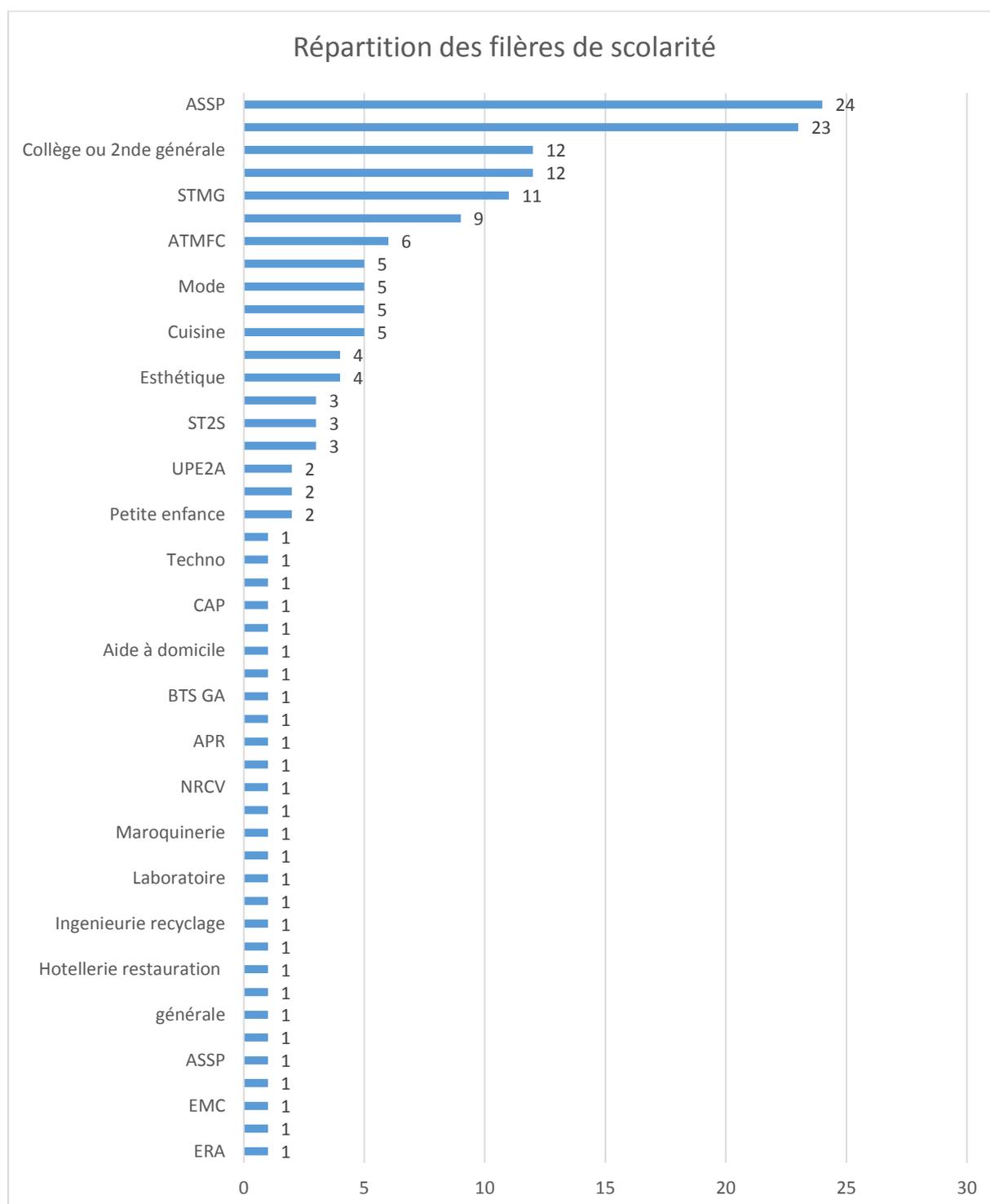
Au niveau de la scolarité, nous avons relevé un manque de matériel informatique pour suivre les cours en ligne et des difficultés à travailler en présence de leur enfant. L'équipe a été particulièrement attentive au maintien du lien entre chaque élève et ses professeurs.

### 1- Les établissements scolaires

Voici la liste des établissements au sein desquels sont scolarisées les adolescentes, la majorité sont des lycées professionnels.

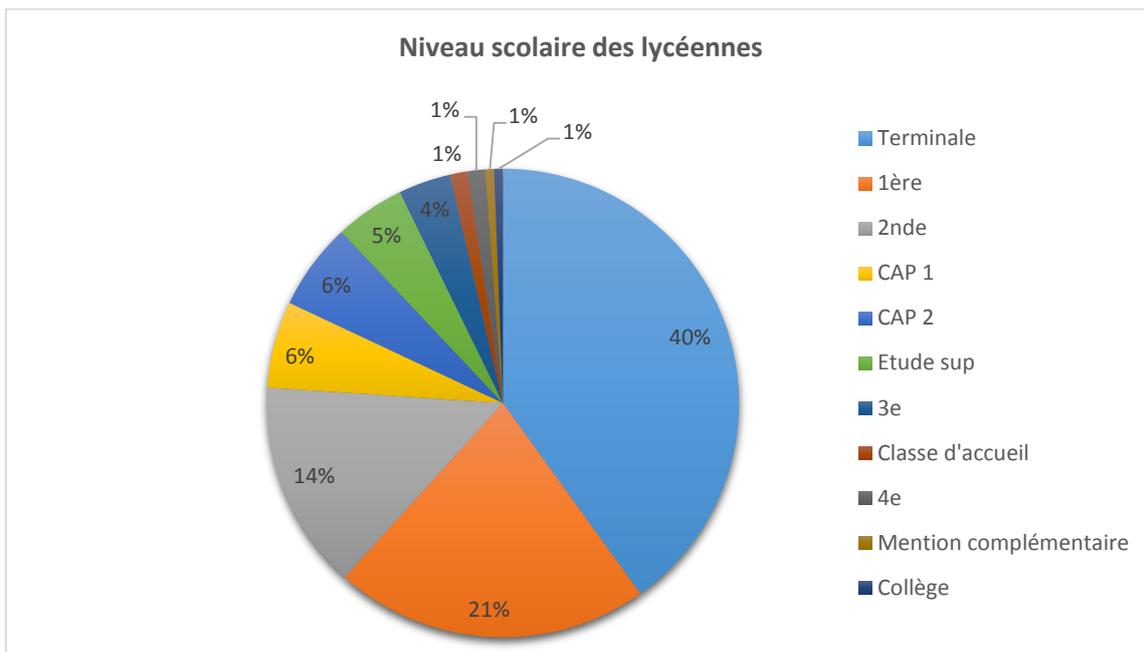
75	77	91	93
Armand Carrel	Camille Claudel	Ader	Boulle
Belliard	Jean Moulin	Jean Monnet	Liberté
Ecole C. Bessière	Les Pannevelles	Acppav	Mozart
Edgar Quinet	André Malraux	Baudelaire	Angela Davis
Edmond Rostand	Champs de Claye	Belmondo	Aristide Briand
Elisa Lemonnier	Charlotte Delbo	Ceffaa	Arthur Rimbaud
Etienne Dolet	Collège Emile Zola	Césaire	Aubrac
François Truffaut	Ferdinand Buisson	Essouriau	Bartholdi
François Villon	Gaston Bachelard	Fournier	Blaise Pascal
Fresnel	Henri Moissan	G. Eiffel	Condorcet
Guillaume Tirel	J.B Clément	J. Jaures	Delacroix
Gustave Eiffel	Jean moulin	Jean Monnet	Diderot
Jacques Monod	Jean Vilar	Jean Perrin	Erea
Jean Drouant	Jehan de Chelles	Laurencin	Eugénie Cotton
Jean Lurçat	Jules Ferry	Les Frères Moreaux	Hélène Boucher
L'Initiative	L'arche Guédon	Louis Armand	Jacques Breil
Martin Nadaud	Léonard de Vinci	Mandela	Jean Baptiste Clément
Maurice Ravel	Les Pannevelles	Maurice Elio	Jean Jaurès
Rabelais	Louis Lumière	Monod	Jean Moulin
Turgo	Pannevelles	Pagnol	Jean Pierre Timbaud
Turquetil	Pierre de Coubertin	Parc Des Loges	Jehan
Voltaire	René Cassin	Pierre Mendes France	Léo Lagrange
	René Descartes	Poincaré	Leonard De Vinci
	Santos Dumont	R. Doisneau	Liberté
	UPEC Sénart	Serres	Louis Lumières
		Teslan	Louise Michel
		Timbaud	Madeleine Vionnet
		Vinci	Pablo Neruda
		Yourcenar	Sabatier
			Saint Exupéry
			Simone Weil

## 2- Les filières de scolarité



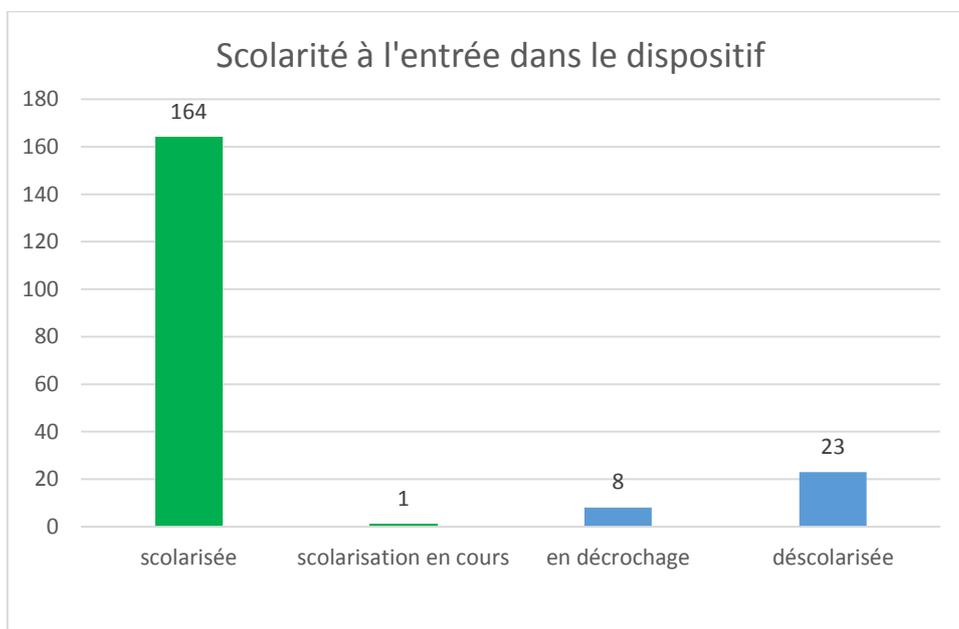
➡ Pendant le premier confinement, le SAMELY a proposé aux lycéennes accompagnées, des cours individuels de soutien scolaire gratuits à distance, grâce à la mobilisation d'un réseau de professeurs volontaires et engagés. Aussi, 28 lycéennes volontaires ont pu bénéficier de cours en complément de ceux proposés par l'établissement, à hauteur de 2 à 4h par semaine, afin de reprendre les notions travaillées avec les professeurs, comprendre les exercices et préparer les examens.

### 3- Le niveau scolaire des lycéennes

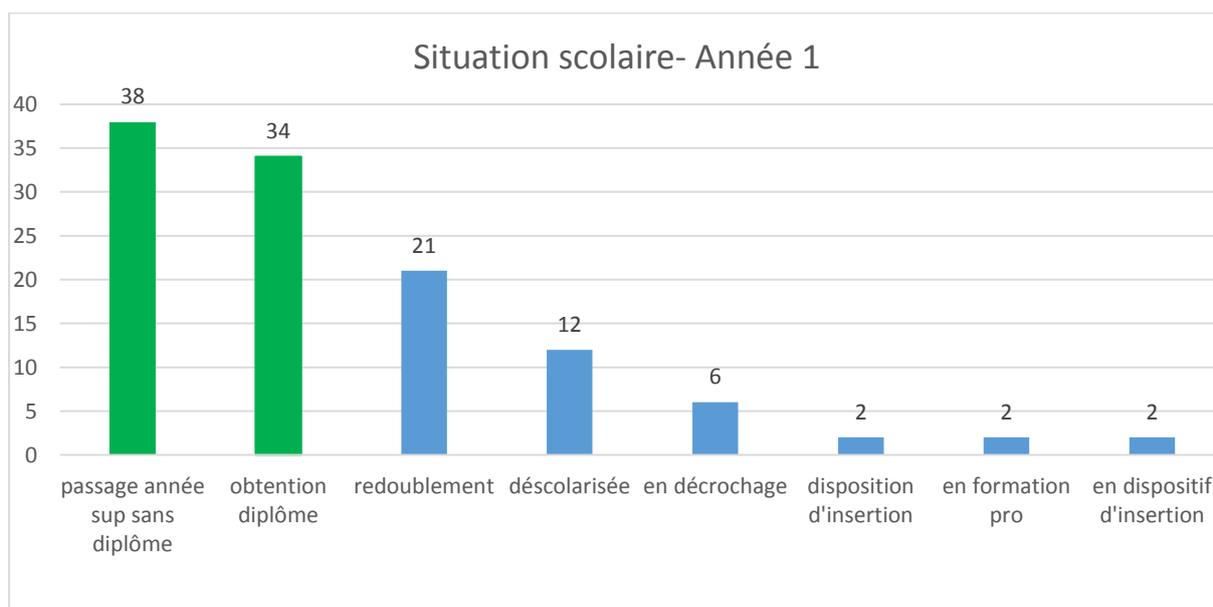


93% des mères sont scolarisées en lycée ou CAP. 7% sont au collège.

### 4- Evolution de la situation scolaire pendant les deux ans d'accompagnement

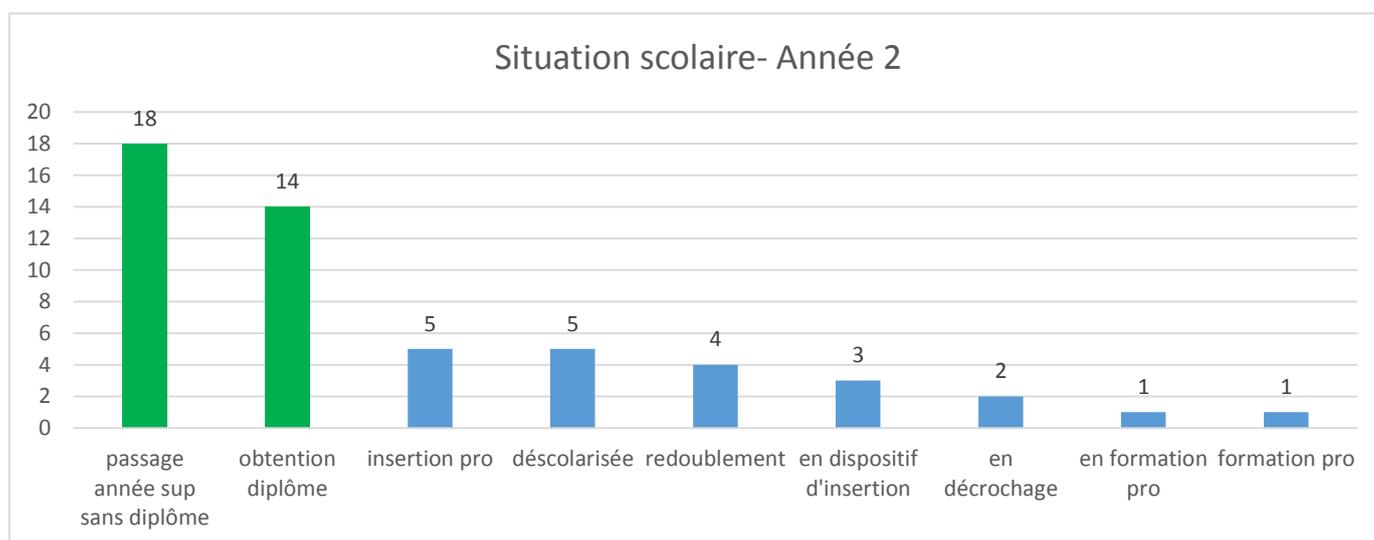


➡ **84% des jeunes femmes sont scolarisées à l'entrée du SAMELY. Ce fort taux s'explique car c'est un critère nécessaire pour bénéficier de l'accompagnement proposé par le service. Toutes les lycéennes ont un établissement de rattachement et ont été scolarisées, au minimum, dans l'année précédente.**



**Le décrochage a été augmenté par les cours à distance et le peu d'outil informatique ou de connexion dont les mères disposent. Le confinement a accentué les inégalités.**

Année 1	Passage année sup/diplôme	62%
	Redoublement	18%
	Déscolarisé/ en décrochage	15%
	Insertion pro	5%



Année 2	Passage année sup/diplôme	60%
	Redoublement	8%
	Déscolarisé/ en décrochage	13%
	Insertion pro	19%

Beaucoup de lycéennes ont obtenu les diplômes cette année. Toutefois à la rentrée de septembre de nombreuses élèves n'avaient pas de solution pour accéder à un établissement secondaire.

## 5- Les résultats aux examens 2020

		75	77	91	93	TOTAL
CAP	Obtenu	2	2	2		6
	Non obtenu	0	1			1
	Session septembre		1			1
BEP	Obtenu			1	2	3
	Non obtenu			1		1
	Session septembre					/
BAC	Obtenu	10	2	3	5	20
	Non obtenu	2		3	2	7
	Session septembre		2	1	3	6
BTS	Obtenu	2				2
	Non obtenu					/
	Session septembre					/

Ce tableau reprend les résultats obtenus aux examens passés en juin 2020. La passation des examens 2020 en contrôle continu semble avoir permis un taux de réussite plus important que les années précédentes.

Toutefois, notre public a eu de nombreuses difficultés à travailler les cours à distance : Manque de matériel informatique et de connexion wifi adéquate, bébé sans possibilité de garde, logements exigus avec peu d'espace pour travailler....

## 6- Le Service d'assistance pédagogique à domicile (SAPAD)

Ce service académique est destiné aux élèves subissant une interruption de scolarité pour raison de santé. Il leur permet de bénéficier de cours à domicile, à raison de 4 à 6h par semaine, pendant la période d'interruption. Ce service permet d'éviter une trop longue coupure de scolarité qui pourrait engendrer par la suite un décrochage. Il lutte également contre l'isolement puisque les élèves bénéficient de cours particulier, à domicile, de la part d'enseignants de leur établissement scolaire ou des établissements environnants.

Toutes les mères lycéennes ne peuvent avoir de SAPAD car certaines arrivent au SAMELY alors qu'elles sont déjà retournées dans leur établissement scolaire. Le SAPAD ne peut donc pas être enclenché.

En 2020 au niveau du SAMELY :

- Paris : 15 lycéennes ont bénéficié du SAPAD (100% des demandes de SAPAD se mettent en place)
- Seine-et-Marne : 1 lycéenne a bénéficié du SAPAD
- Essonne : 4 lycéennes en ont bénéficié
- Seine-Saint-Denis : 2 lycéennes ont bénéficié du SAPAD

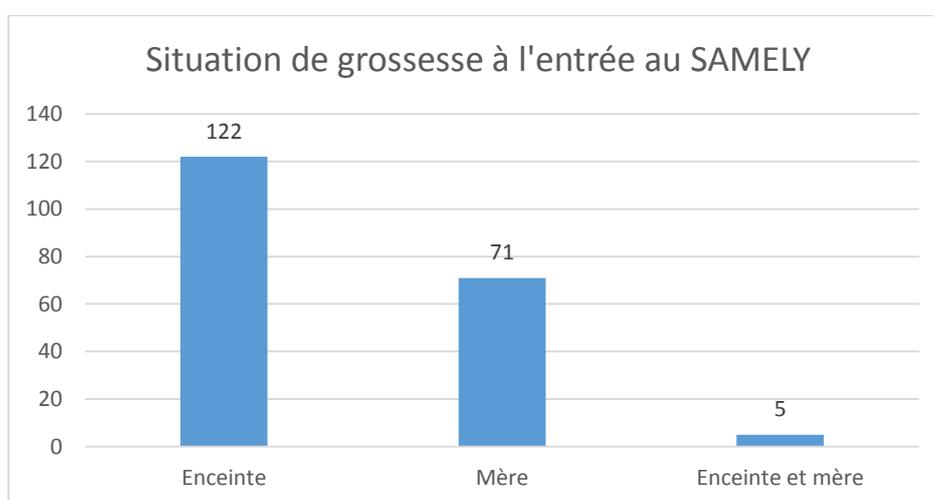
Ces résultats montrent une grande disparité sur les différents départements qui crée une inégalité majeure entre les académies. Cette inégalité semble trouver des solutions à l'avenir.

En 2020, la mise en place du SAPAD pour les mères lycéennes quel que soit le département est devenu obligatoire. Ce service de scolarisation durant le temps de congé maternité, est inscrit à présent dans le bulletin officiel de l'éducation nationale. Toutefois, les nombreux déménagements des lieux d'habitation des mères rendent parfois la possibilité très difficile à mettre en place.

### III- La mission de soutien en périnatalité et parentalité

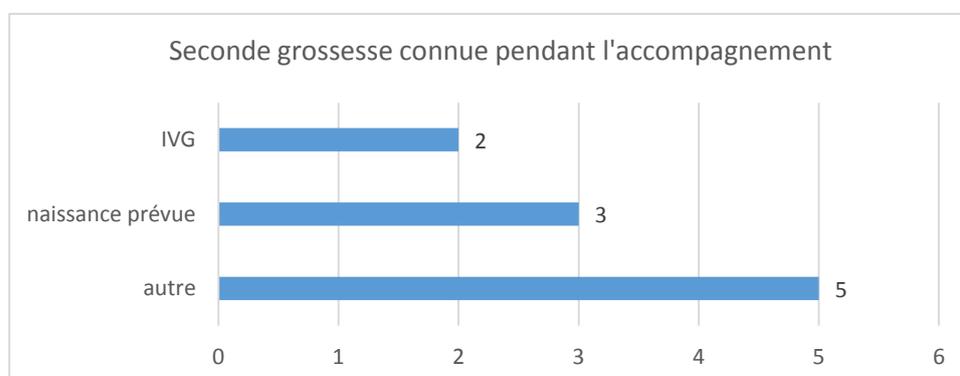
#### 1- Les jeunes femmes accompagnées par le SAMELY et la maternité

- **Situation de grossesse lors de l'orientation vers le dispositif**



En 2020, 64% des jeunes femmes ont été orientées vers le SAMELY pendant leur grossesse, ce qui permet notamment d'anticiper le décrochage au niveau de la scolarité et de mieux accompagner la naissance de l'enfant au niveau matériel mais également au niveau psychologique.

- **Seconde grossesse pendant l'accompagnement Samely**



→ Ces chiffres représentent les situations dont l'équipe a connaissance pendant l'année. Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'un nombre plus important de jeunes femmes sera de nouveau enceinte dans les 2 ans qui suivent la naissance de leur premier enfant. Cependant, certaines n'en parlent pas et peu d'entre elles mènent leur grossesse à terme.

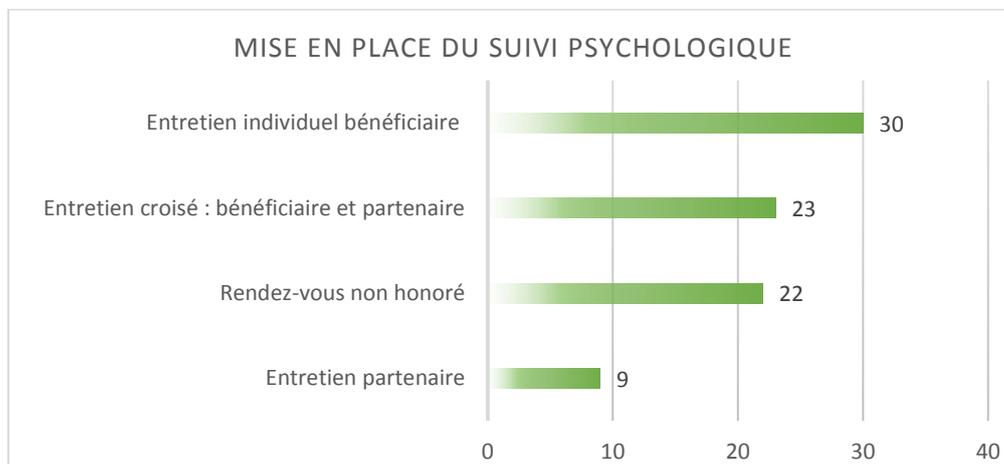
En 2020, 10 jeunes femmes ont informé les référentes Samely qu'elles étaient de nouveau enceintes. Parmi elles, 2 jeunes femmes ont eu recours à l'IVG, 3 jeunes femmes ont souhaité mener leur grossesse à terme et 5 jeunes femmes ont vu leur grossesse s'interrompre suite à une fausse couche ou ont eu recours à une interruption tardive de la grossesse à l'étranger.

**La maternité est au centre de la vie des lycéennes accompagnées par le SAMELY. La période périnatale est une période de grande vulnérabilité pour ces jeunes. De nombreux freins à la scolarité, mais également à l'établissement d'un lien mère-enfant sécurisant ont été relevés. Les conséquences sur la mère et le bébé sont nombreuses.**

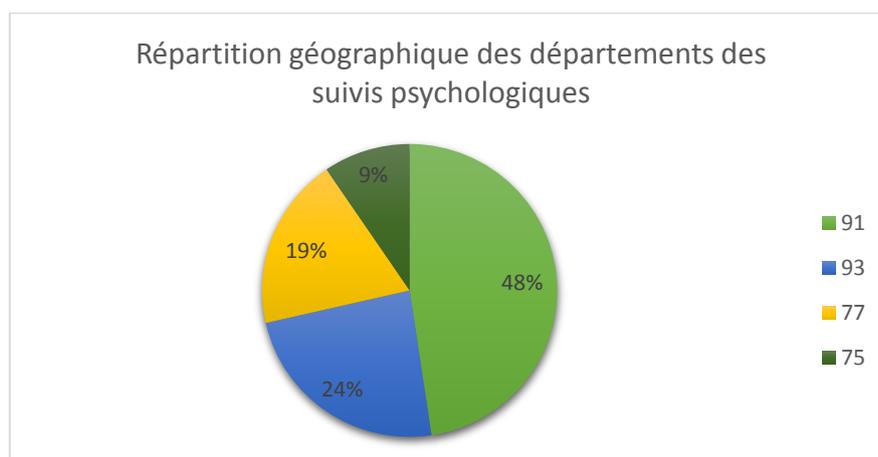
**Suite à ces constats a été créé un poste de psychologue, chargé de mission parentalité et périnatalité, pour les mères adolescentes et leur bébé. Il s'inscrit dans une démarche de prévention du lien mère-enfant à travers un accompagnement psychologique individuel et un renforcement du réseau partenarial. Il mène également un travail de prévention précoce de la relation parents enfants et contribue à la réalisation d'actions collectives, préventives et thérapeutiques en faveur d'enfants et de familles en difficulté.**

## **2- Les suivis psychologiques proposés**

Depuis la création du poste en mars 2020, 45 suivis psychologiques individuels ont été initiés.



La mise en place de ce poste requière également un travail important de mise en lien avec les partenaires, afin d'en présenter les missions. Une rencontre est également organisée avec chaque nouvelle jeune orientée dans le service, dans les départements 91 et 77, afin de déconstruire les représentations négatives, que les jeunes femmes peuvent avoir sur le psychologue et de favoriser la mise en place du suivi individuel.



➔ La montée en charge a été rapide dans le 91 et plus progressive dans le 77. La fin d'année 2020 montre néanmoins une nette progression en Seine et Marne.

La mise en place de suivis individualisés à distance a permis de toucher des jeunes habitants sur d'autres départements. Le confinement a rendu indispensable certains accompagnements individuels et ce, quel que soit le département d'origine des mères et de leur bébé.

### **3- Les actions collectives en présentiel**

Malgré la situation sanitaire, des actions collectives, complémentaires de l'accompagnement individuel, ont pu être organisées en 2020 :

- **3 séjours de soutien à la parentalité** ont eu lieu au Pouliguen, en février et juillet 2020. Ils ont permis à 30 mamans et 30 bébés de pouvoir se réunir pour passer une semaine ensemble. L'objectif premier de ces séjours est de lutter contre l'isolement que rencontrent les mères lycéennes et de soutenir leur parentalité.
- **1 stage remobilisation scolaire** et de soutien à la parentalité a été organisé en Essonne, en octobre 2020 en collaboration avec les PEP91.

Ces stages et séjours sont l'occasion de proposer des ateliers de discussion et des parcours de motricité pour les bébés :

Intitulé de l'atelier	Nombre de participation effective
6 parcours sensoriel mamans-bébés	55
1 atelier de discussion : être maman et élève	2
1 atelier de discussion : L'éducation bienveillante	2
6 groupes de discussion entre mamans : « Devenir parent »	57
1 parcours psychomoteur	5

Suite au confinement et à une vacance de poste de la coordinatrice scolaire dans le département de Seine et Marne, certains projets collectifs ont dû être décalés :

➡ **Report du séjour de remobilisation scolaire d'avril 2020, en 2021, au Pouliguen.**

**Report du stage de soutien scolaire de Seine-et-Marne en 2021, en collaboration avec les PEP77.**

Toutefois :

- **3 ateliers parentalité** ont été organisés en collaboration avec des partenaires en 2020 :
  - Un atelier éveil musical, en collaboration avec l'Ecole des parents et des éducateurs
  - Un atelier jeux avec l'enfant, en collaboration avec l'association Espace 19
  - Un atelier lecture de contes, en collaboration avec l'Ecole des parents et des éducateurs

➡ Décembre 2020 sera l'occasion de poursuivre cette action de soutien à la parentalité avec un programme renforcé comprenant **4 ateliers mères-enfants** autour d'outils comme la lecture de livres, la musique ou la découverte d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP).

#### **4- Les actions collectives à distance**

La psychologue a également adapté les propositions d'ateliers à la situation sanitaire en organisant des groupes de discussion à distance :

<b>Intitulé de l'atelier</b>	<b>Nombre de participation effective</b>
Groupe de discussion en Visio : "Être maman et élève"	15
Groupe de discussion en Visio : "Être confinée avec un enfant en bas âge"	12
Groupe de discussion en Visio : « Être confinée pendant sa grossesse »	8

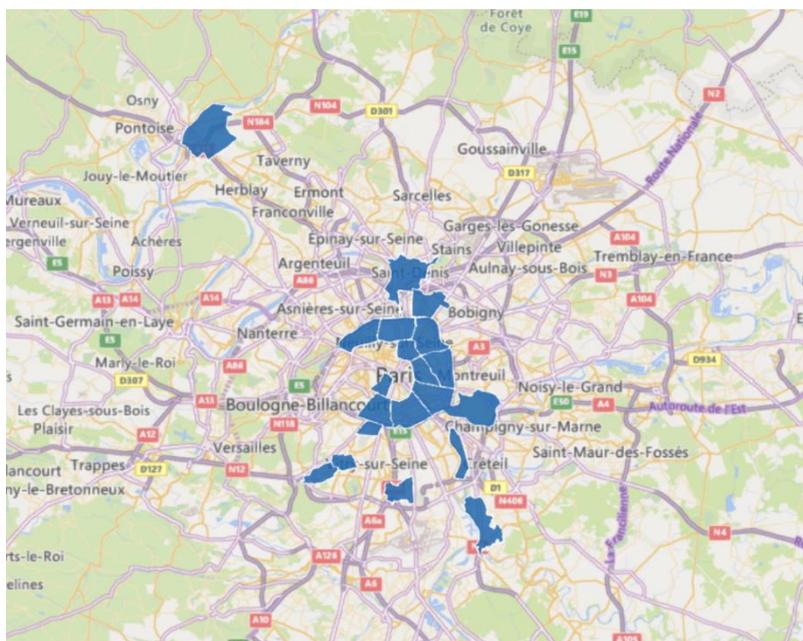
➡ Un second atelier de discussion « Être maman et élève » est programmé dans le courant du mois de décembre

## IV- Situation sociale des jeunes femmes- Focus département par département

Nous avons voulu reprendre les éléments collectés par département, pour voir quels sont les freins à lever pour insérer les mères et leurs enfants. Nos moyens et objectifs ne nous permettent pas de répondre par nous même aux problématiques de logement de mode de garde de suivi social ou de suivi éducatif, mais de faire appel à des partenaires pour le faire lorsqu'ils sont présents et peuvent intervenir.

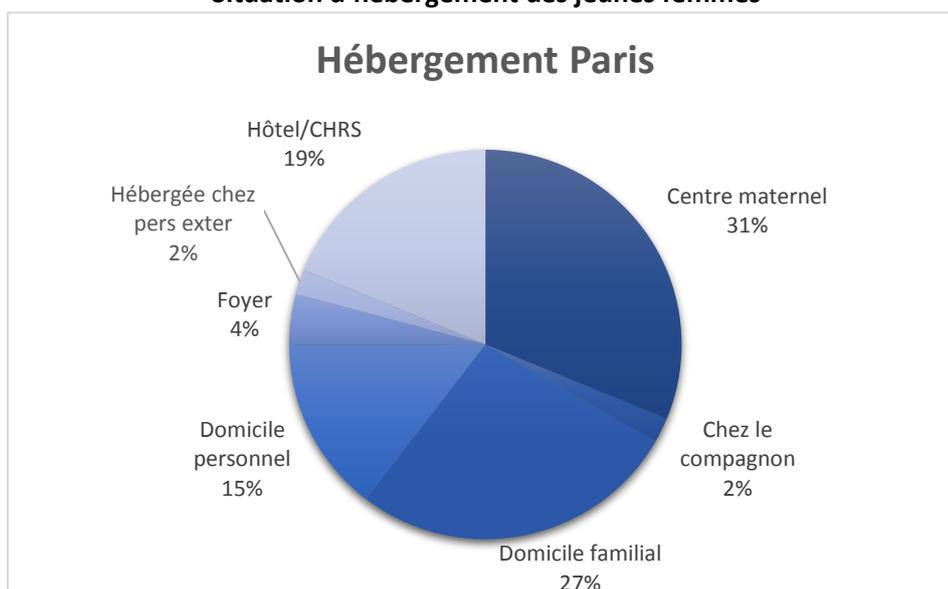
### 1- Département de PARIS

- Répartition géographique sur le territoire



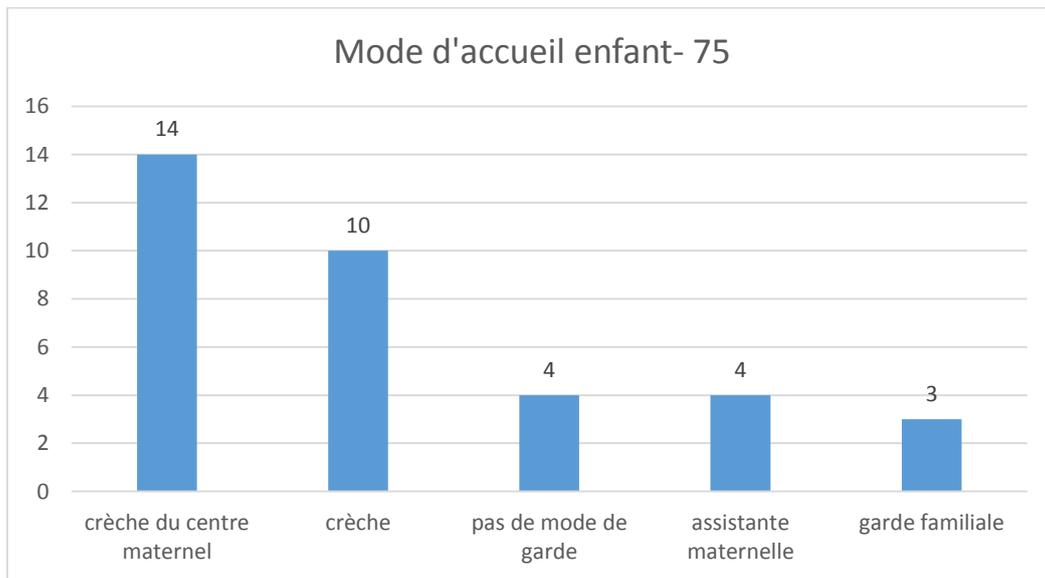
Les lycéennes suivies doivent être scolarisées à Paris. Elles habitent parfois très loin de leur établissement scolaire.

- Situation d'hébergement des jeunes femmes



## Hébergement instable pour la moitié des mères suivies

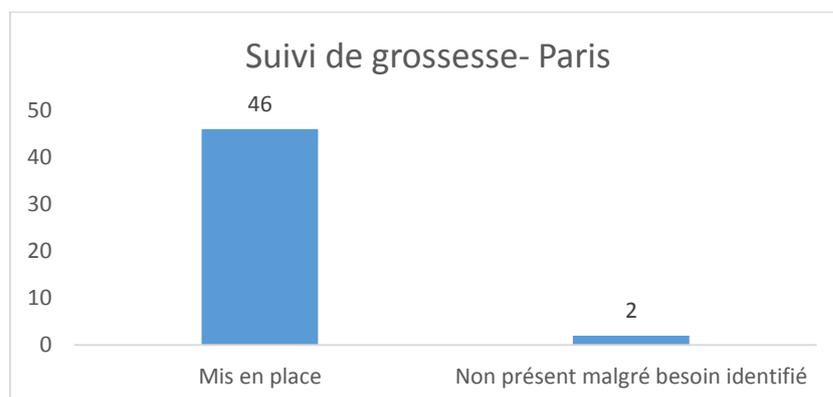
- **Répartition des modes d'accueil pour les enfants**

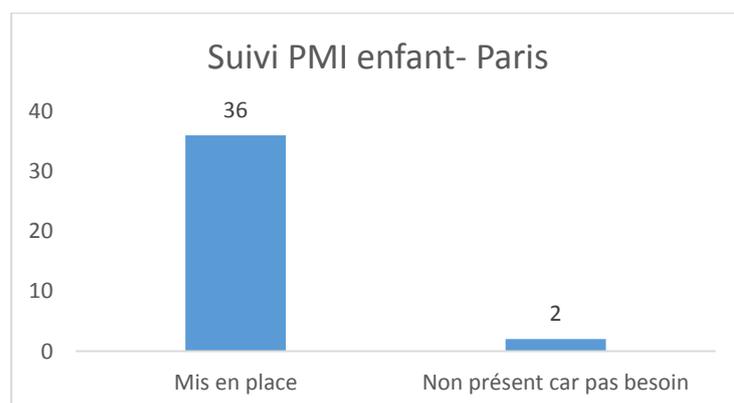
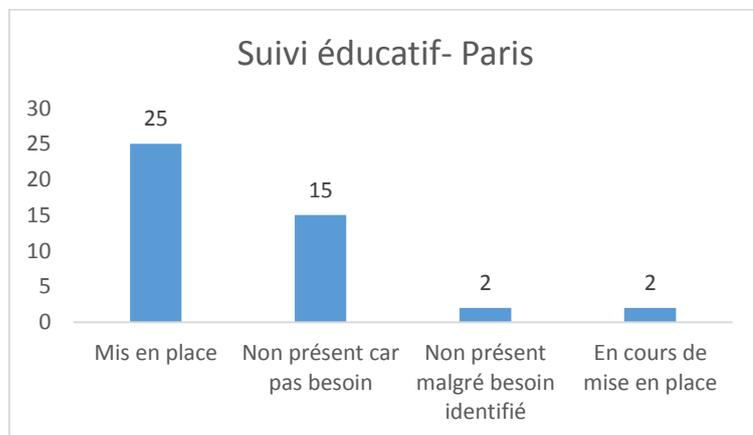
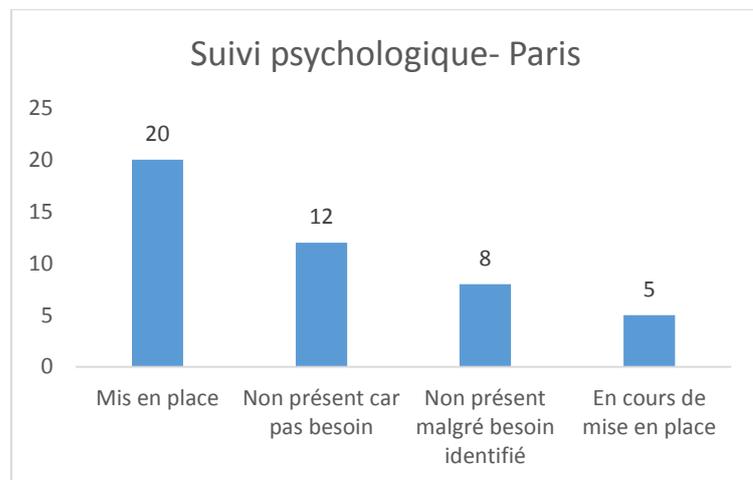
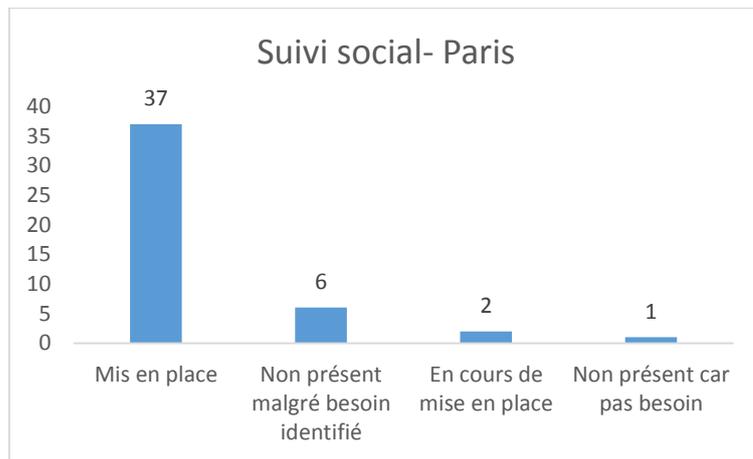


Dans l'ensemble à Paris, les parents trouvent des modes de garde pour leur enfant.

- **Mise en place du suivi global pendant l'accompagnement SAMELY**

A Paris, le besoin d'un accompagnement social et psychologique est identifié. La peur des services sociaux freine parfois les mères pour demander de l'aide. Le confinement et le développement de l'informatisation des services laissent une partie de notre public isolée face aux institutions. Enfin le suivi de grossesse n'est parfois pas amorcé lors de notre début d'accompagnement. Il est nécessaire de nouer des partenariats forts avec les hôpitaux pour les soutenir dans les démarches de suivi de grossesse.

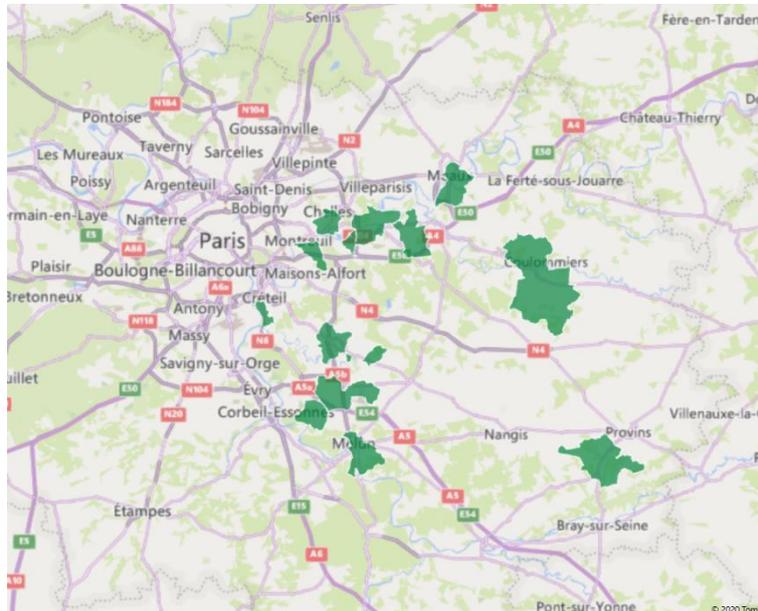




Un poste de psychologue complémentaire est nécessaire pour couvrir le besoin PARIS Seine Saint Denis avec des modalités de prises en charge adaptées à ce public (horaire, déplacement prise en compte des bébés ...)

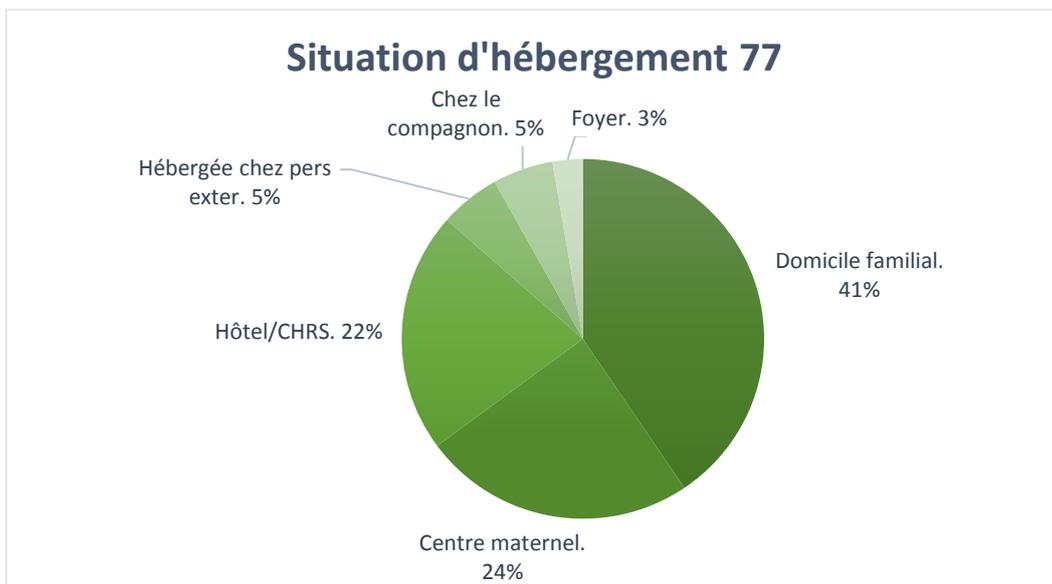
## 2- Département de SEINE-ET-MARNE

- Répartition géographique sur le territoire



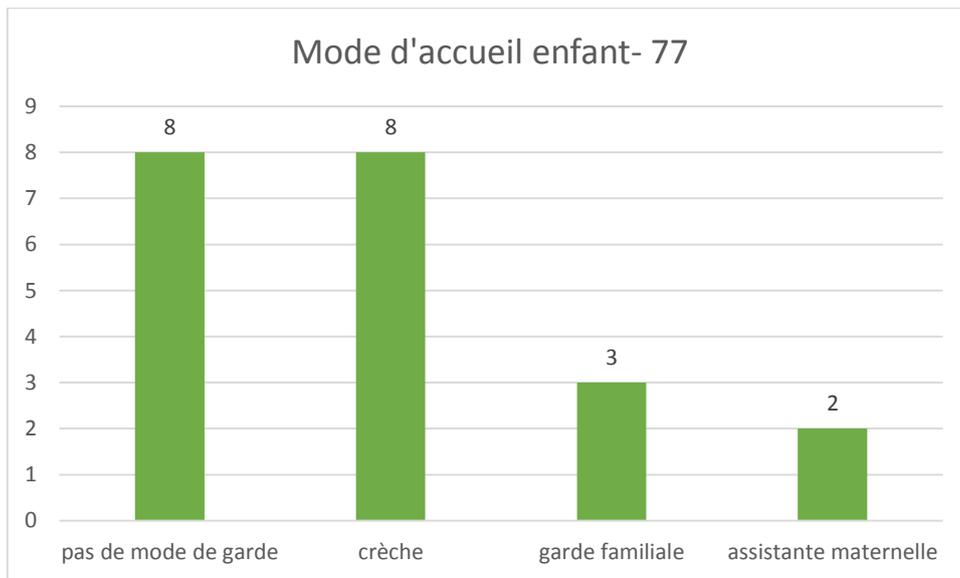
Disparité des suivis sur l'ensemble du territoire en lien aussi avec l'implantation de centres maternels avec lesquels nous travaillons

- Situation d'hébergement des jeunes femmes



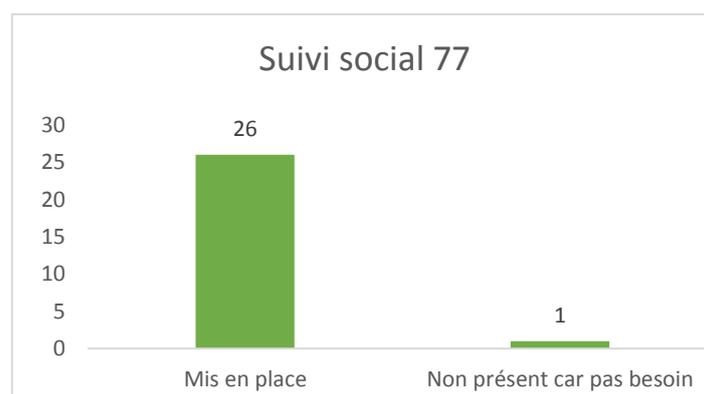
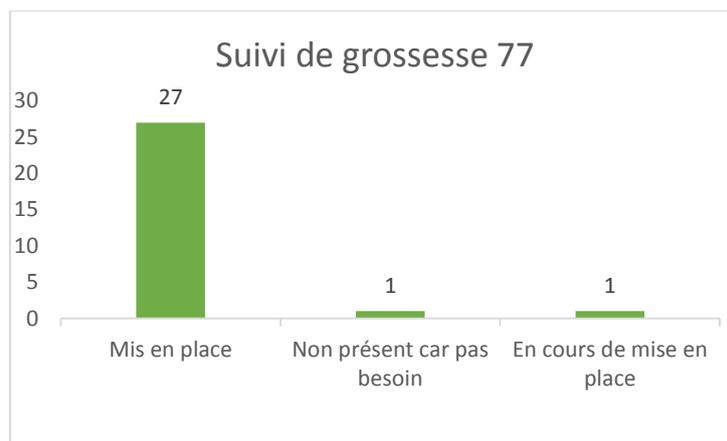
Lien fort avec les centres maternels, hébergement instable pour environ la moitié des mères et leur bébé

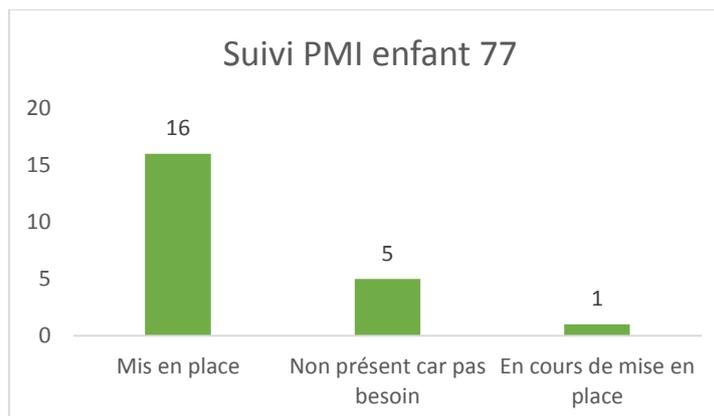
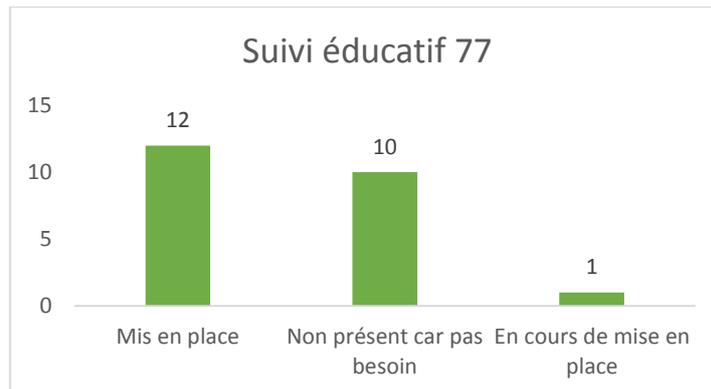
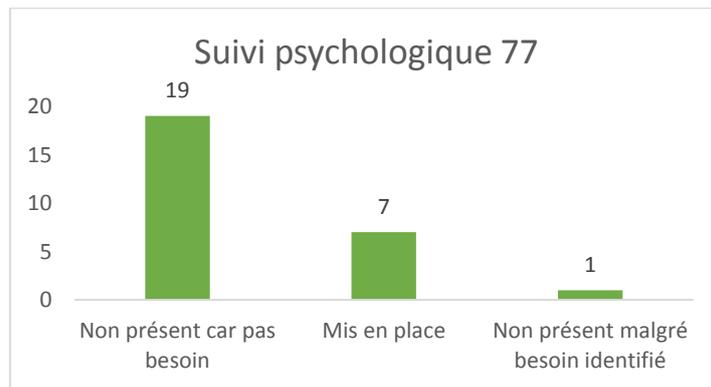
- Répartition des modes d'accueil pour les enfants



**Problème de mode de garde pour de nombreuses mères qui se retrouvent sans solution de scolarisation**

- **Mise en place du suivi global pendant l'accompagnement SAMELY**

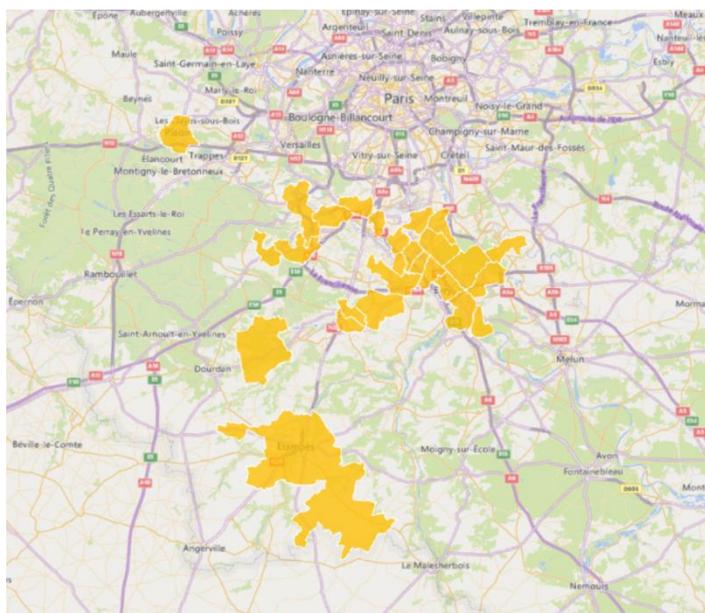




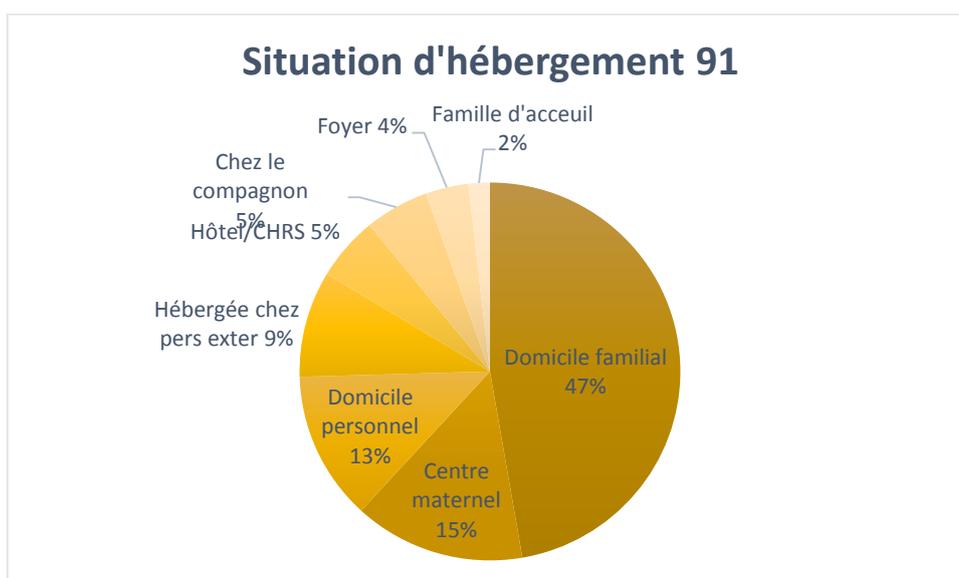
Pas ou peu de problème de prise en charge lors de la grossesse

### 3- Département de l'ESSONNE

- Répartition géographique sur le territoire

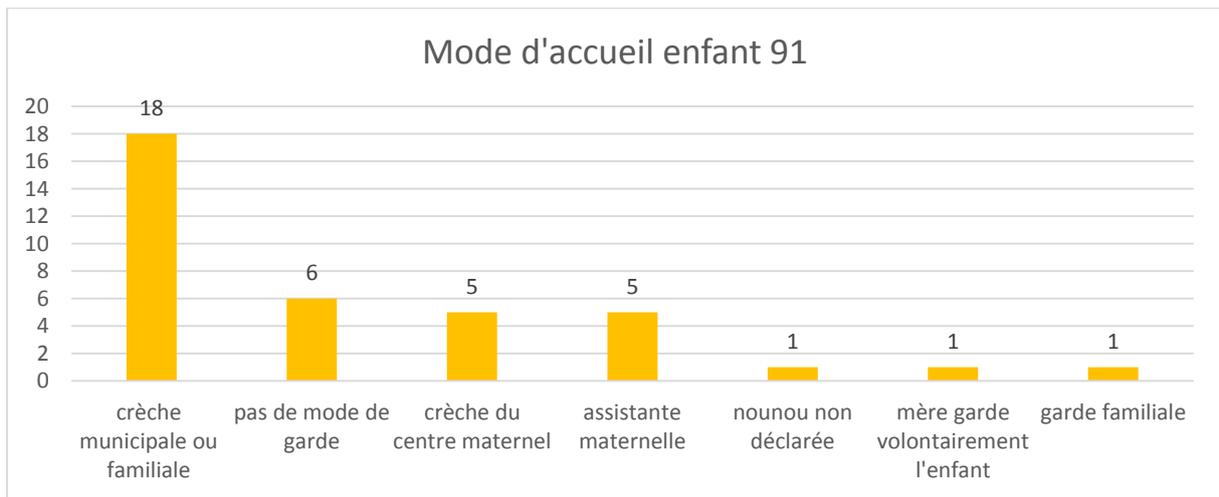


- **Situation d'hébergement des jeunes femmes**



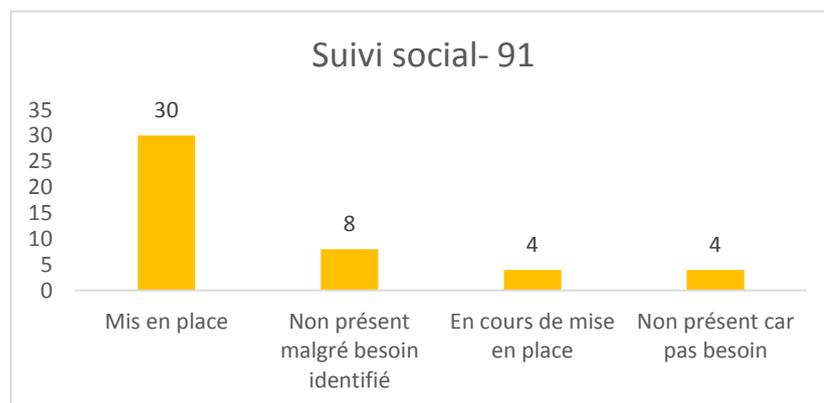
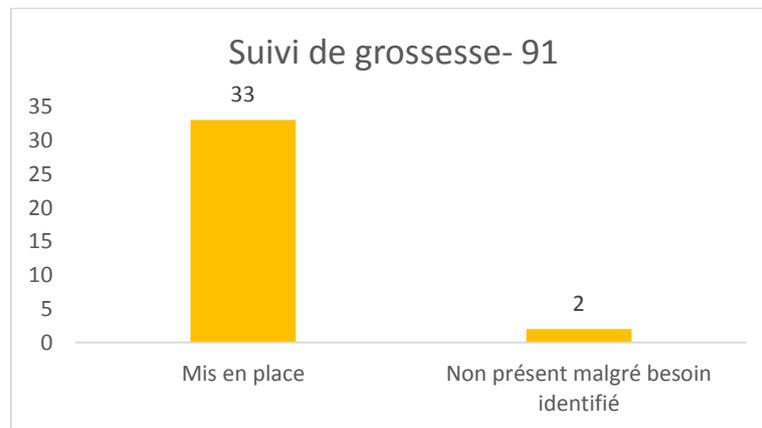
**60% sont hébergées de manière stable chez elle ou chez leurs parents**

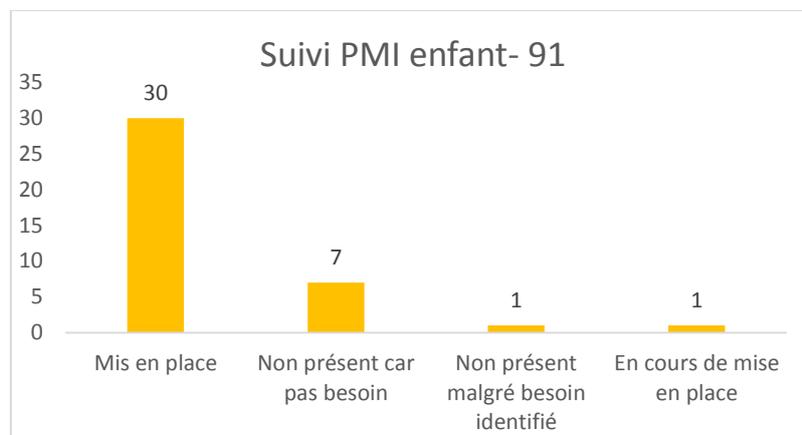
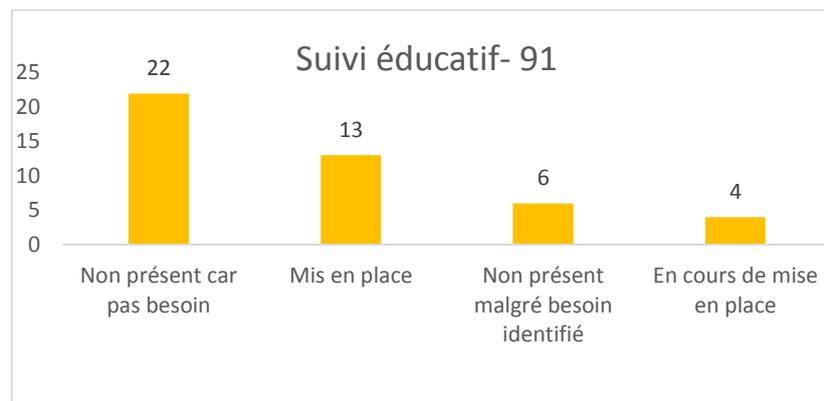
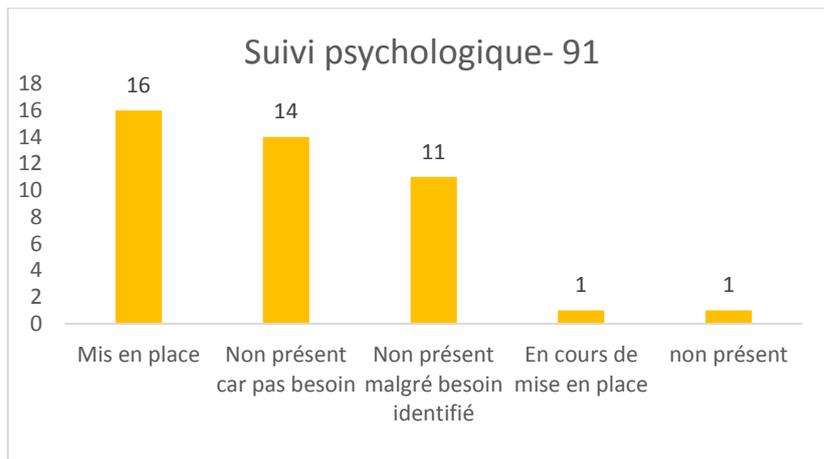
- **Répartition des modes d'accueil pour les enfants**



**Environ une mère sur 5 n'a pas de mode de garde adapté**

- **Mise en place du suivi global pendant l'accompagnement SAMELY**

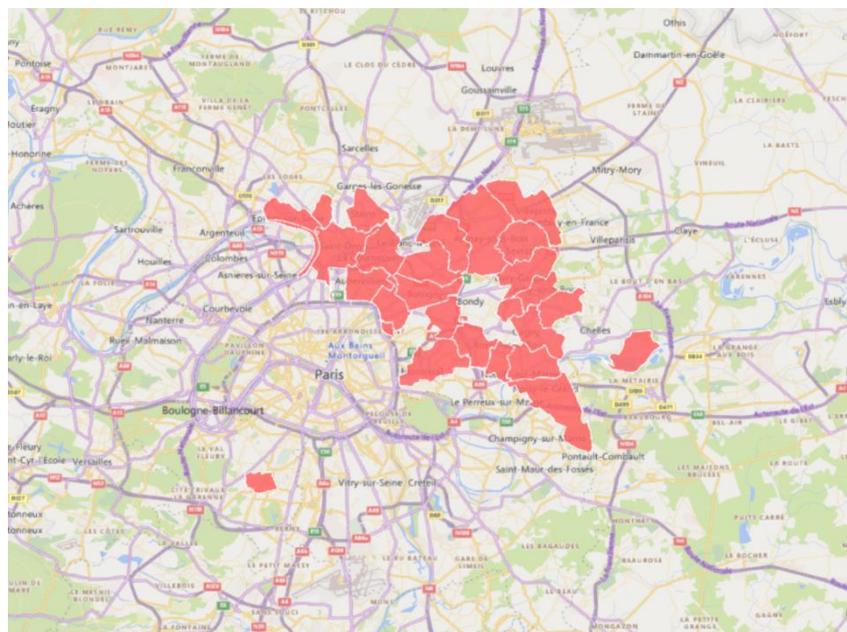




Dans beaucoup de suivis il serait nécessaire de renforcer le suivi social et de santé des mères accompagnées

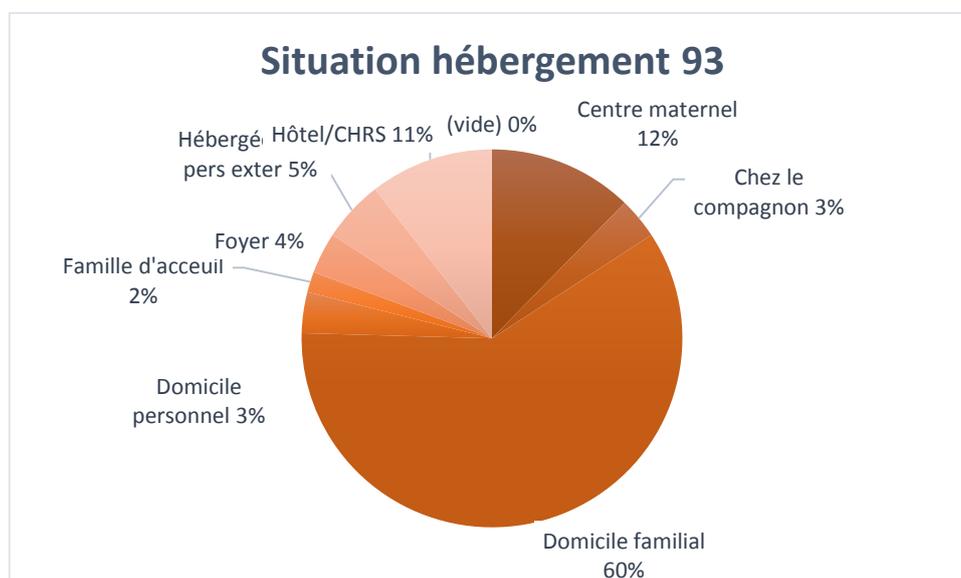
#### 4- Département de SEINE-SAINT-DENIS

- Répartition géographique sur le territoire



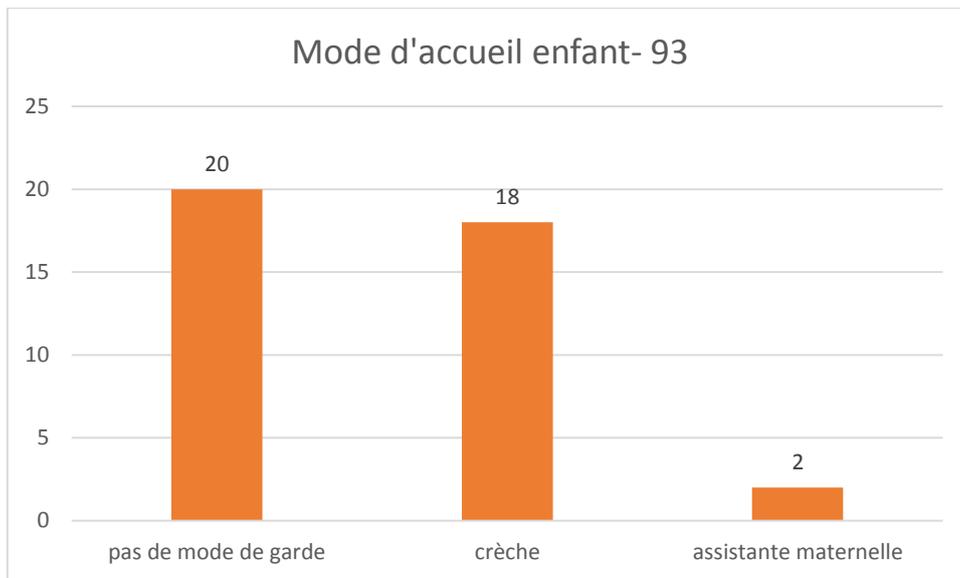
#### Les nombreux déménagements expliquent cette répartition géographique

- Situation d'hébergement des jeunes femmes



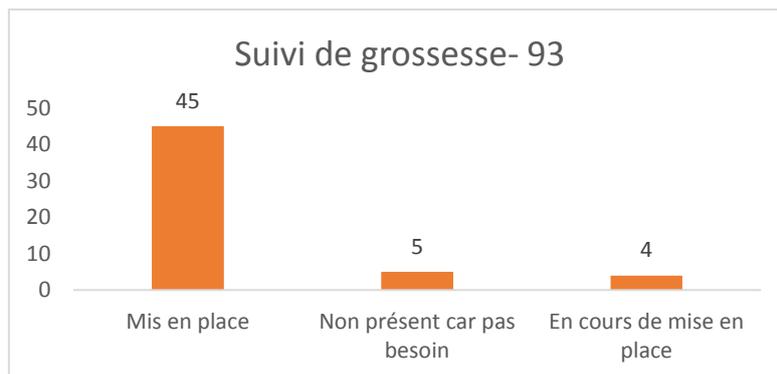
- Répartition des modes d'accueil pour les enfants

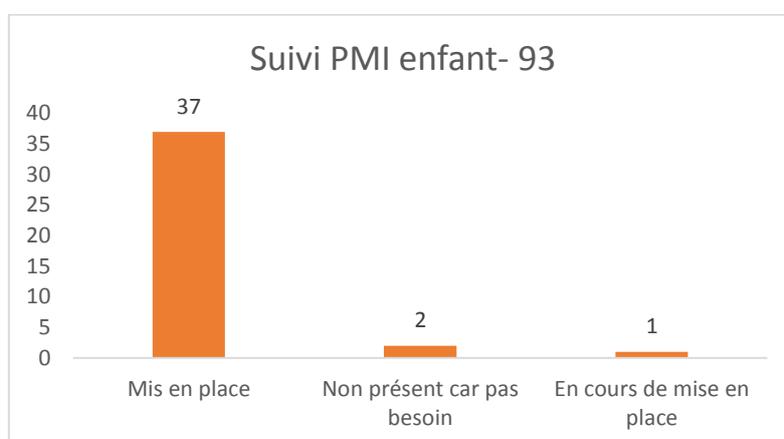
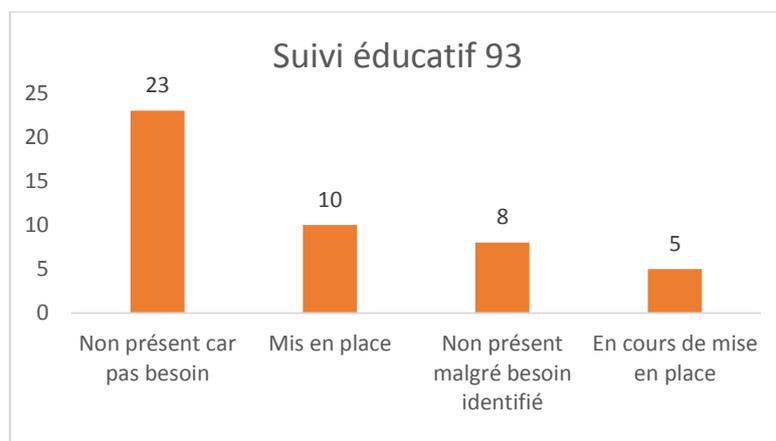
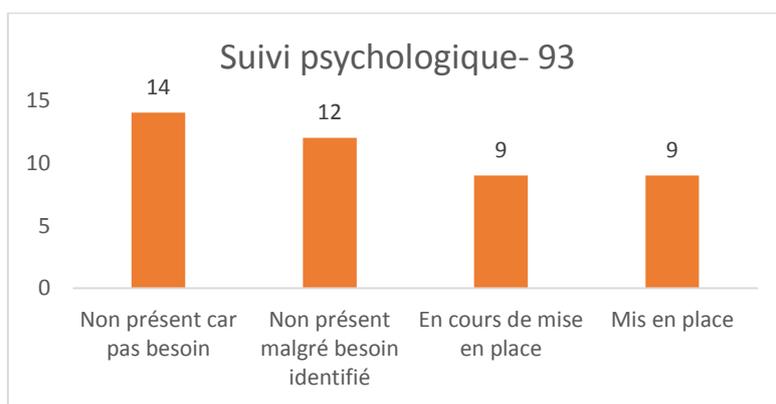
➡ Ce schéma reprend la situation d'accueil des enfants des jeunes femmes de Seine-Saint-Denis ayant déjà accouché (il exclut la situation des jeunes femmes actuellement enceintes)



#### Difficulté de mode de garde plus importante en Seine Saint Denis

- Mise en place du suivi global pendant l'accompagnement SAMELY





Suivi PMI et de santé couverts dans l'ensemble, besoin de soutien psychologique important

Par département les chiffres sont trop peu importants pour généraliser les constats. Pour mener à bien ses missions, le SAMELY a besoin que les partenaires se mobilisent pour proposer un accompagnement global de qualité. Le SAMELY ne peut rien faire sans des professionnels de l'éducation nationale, du département, de la CAF, des PMI, de l'ASE, des hôpitaux. Ne pas se substituer aux services existants reste prioritaire mais il est parfois difficile de voir les délais d'attente se prolonger, en particulier lors de la période de crise que nous traversons.

## CONCLUSION

Le SAMELY en 2020, malgré un contexte sanitaire et social très tendu, a maintenu le lien avec les mères et leur bébé. Les résultats aux examens scolaires ont été bons dans l'ensemble, mais le problème d'insertion a été décalé à la rentrée 2020, où peu d'entre elles ont trouvé des solutions d'orientation post bac. L'absence d'école en présentiel a beaucoup pénalisé les lycéennes et leur bébé, souvent très isolés, dans des logements exigus et handicapés par l'absence d'outils informatiques. La fermeture temporaire des permanences sociales, des PMI, des crèches ont renforcé cet isolement. Beaucoup de démarches nécessitent d'être accompagnées. Seules face à leur téléphone, il est difficile pour les mères de régler les problèmes administratifs et financiers. Cela génère énormément d'angoisse. Proposer un accompagnement social à distance est très difficile, voire impossible. Ce ne peut être que transitoire.

Nous avons inventé des moyens de communication nouveaux, utilisé les réseaux sociaux, remis en place le présentiel dès que possible dans le respect des règles sanitaires. Toutefois, pour créer ce lien de confiance entre les professionnels du SAMELY et les mères, il faut aller vers elles.

Nous espérons que la situation de 2021 nous permettra de continuer le travail étroit avec nos collègues des PEP départementaux et de remettre en place la souplesse de prise en charge du dispositif, les actions collectives, la rencontre des partenaires éducatifs, de santé et sociaux.

Enfin, le besoin d'accompagnement des lycéennes enceintes est identique dans le Val d'Oise et les Yvelines. Le service cherche donc les moyens de pouvoir s'y implanter rapidement.